

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2018 (19H)

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Cathy – Monsieur MALDEREZ Alain – Mesdames COURTOIS Nadine – MENDEZ Emmanuelle - MILAN Marie-Laure - Messieurs MEUNIER Julien - THEVENOUD Guy - Madame BAILLY Monique – Monsieur MOREAU Didier

Excusés : Madame THOMAS Céline – Monsieur BARITEL Cédric

Monsieur MALDEREZ Alain est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 06 novembre 2018.

- PERSONNEL :

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- de l'attribution de la NBI (bonification indiciaire) prévue par la réglementation aux agents du secrétariat de mairie et aux agents d'animation, avec rappels pour les 4 dernières années et l'année en cours ;
- du début d'activité d'Aurélié CHAPPELLIER, remplaçante d'Evelyne BORECKI au secrétariat, prévue pour le 20 décembre 2018.

- BUDGET : DECISION MODIFICATIVE, AUTORISATIONS AVANT VOTE BUDGET 2019 :

Le Conseil Municipal autorise les virements de crédits budgétaires nécessaires pour clôturer l'exercice 2018, notamment pour un chantier éclairage public supplémentaire, les dégrèvements d'impôts fonciers aux locataires de terrains communaux, et des régularisations d'imputations budgétaires demandées par la Trésorerie. Les crédits nécessaires seront prélevés sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente du clavier ergonomique d'ordinateur d'occasion pour un montant de 240 €, à la mairie de LOURNAND où Evelyne Borecki est mutée à compter du 14 janvier 2019.

Les opérations d'ordre de sortie de l'inventaire seront constatées sur l'exercice 2019.

Comme chaque année en attendant le vote du budget primitif, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2018.

- LOTISSEMENT : VENTE LOT 2 :

Un compromis de vente va être signé prochainement pour le lot N° 2 (846 m²) au Lotissement Les Tilles, au tarif fixé en 2015, soit 32 € TTC.

La voirie définitive de ce lotissement sera réalisée sur l'exercice 2019 (4 terrains actuellement vendus ou en cours sur les 7 proposés).

- CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS :

- Maîtrise d'œuvre Grand Pont :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la décision prise sur délégation du Conseil Municipal pour la signature du contrat de maîtrise d'œuvre, pour les travaux de restauration de la levée du Grand Pont, avec la Société ARTEIS Ingénierie à AUDELANGE – 39700 – pour un montant de 14 125 € HT soit 16 950 € TTC. (Décision N° 2018-18 du 20 novembre 2018).

Un planning prévisionnel a été établi : le dossier de consultation des entreprises sera fourni par le maître d'œuvre pour la mi-février.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention :

- au titre de la DETR (au taux de 40 %) ;
- dans le cadre de l'appel à projets 2019 du Conseil Départemental (20% de plafond 50k€ soit 10 k€) ;
- éventuellement au Conseil Régional.

- **Aire de covoiturage** : Les panneaux directionnels sont prévus par la Communauté de Communes du Clunisois ; une information a été faite aux personnes qui utilisent actuellement

la Place de Lomonot et la place de la Clochette pour le covoiturage. La plantation des arbres et arbustes a été réalisée par les employés communaux.

- **Grande rue** : le marquage provisoire a été réalisé par la société La Tournusienne de Marquage.

- **Eclairage public** : les travaux sont presque terminés ;

- **Viabilisation terrains rue des Ravarys** : le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement de 4 parcelles a été réalisé par la SAUR, les terrains sont commercialisables au prix de 40 000 €. Un panneau annonçant la vente sera installé.

- **BOIS** :

Sur les conseils de l'ONF, le Conseil Municipal décide de vendre sur pied les acacias de la parcelle 18 du bois des Meaux, en 2019 (sur une surface de 80 ares).

- **QUESTIONS DIVERSES** :

Le Maire fait retour sur :

- la journée de commémoration du centenaire de la guerre 14/18 du 24/11/19 ;
- les illuminations et décors de Noël : des remerciements sont adressés aux bénévoles ;
- le repas des personnes âgées ;
- la préparation du bulletin municipal 2018 ;

Il est signalé un problème de couverture mobile sur la commune de Salornay

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- Zone d'activités intercommunale de La Courbe : Le bâtiment existant, racheté par la Communauté de Communes du Clunisois, sera loué à l'Agence du Patrimoine pour COREBA (compagnie de Rénovation du Bâtiment) et In cluniso (Entreprise à But d'Emploi). Un projet d'implantation d'un bâtiment de 300 m² pour un laboratoire de transformation alimentaire partagé (projet porté par l'association « Melting popotes » qui deviendra une société coopérative d'intérêt collectif qui louera les locaux à la Communauté de Communes du Clunisois) est en cours sur le même terrain ;
- CCC SIRTOM : Une redevance spéciale incitative aux gros producteurs de déchets est en cours d'étude par le SIRTOM ;
- Fête patronale : En accord avec les forains, elle a été fixée au week-end de Pentecôte, 8 au 10 juin 2019 ;
- Centre de loisirs « La Marelle en campagne » : une étude est en cours pour l'organisation d'une semaine à Salornay pendant les vacances scolaires d'avril ; un questionnaire a été transmis aux familles ;
- Restos du cœur : un panier est mis à disposition pour les dons des particuliers dans les 2 commerces, Vival et Proximarché ;
- Vœux de la municipalité : le vendredi 4 janvier 2019 à 18H30 à la salle polyvalente auxquels toute la population est invitée

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises, sur délégation du Conseil Municipal, de non préemption suite aux Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues :

. N° 17/2018 : reçue le 08/11/18 pour les terrains cadastrés A 203 et 204 à Angoin appartenant à Mme MAYEUX Bernadette à CLUNY ;

. N° 18/2018 : reçue le 08/11/18 pour les terrains cadastrés A 205 et 206 à Angoin appartenant à Mme MAYEUX Bernadette à CLUNY ;

. N° 19/2018 : reçue le 09/11/18 pour la maison et les terrains cadastrés B 561 et 580, rue des Ravarys, appartenant à M. et Mme GRESSARD Jean-François à SALORNAY-sur-GUYE ;

. N° 20/2018 : reçue le 08/12/18 pour la maison cadastrée C 671 au Lotissement du Poirier Bouchot, appartenant aux consorts DUMAS à SALORNAY-sur-GUYE.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 22 janvier 2019 à 20 heures.